



VOUS AVEZ DIT CSE ? DE QUOI PARLEZ-VOUS ?

Le CSE (Comité Social Économique) c'est quoi ? D'où vient-il ?

Le CSE découle des ordonnances Macron qui ont fait suite aux lois El Khomri.

C'est la suppression de nos instances IRP comme nous les connaissons : CE (Comité d'Établissement), DP (Délégué du Personnel), CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) avec une seule commission qui s'appellera CSE et qui sera par DR.

SUR LA DR ILE DE France EST :

SITUATION D'AUJOURD'HUI :

- **1 CE : 8 titulaires (+ 8 suppléants, +3 RS et 2 RSS).**
- **4 CHSCT : 24 élus (+ 12 RS)**
- **1 DP : 14 titulaires (+ 14 suppléants)**

TOTAL D'ÉLUS TITULAIRES : 46

SITUATION DEMAIN : 1 CSE (Comité Social Économique)

- **21 titulaires**
- **1 CSSCT (ancien CHSCT) composé de 4 membres issus du CSE et 4 RS**
- **6 membres commissions individuelles et collectives (ancien DP)**

TOTAL D'ÉLUS TITULAIRES : 21

Comment voulez-vous que les organisations syndicales et les camarades qui seront élus sur la DR IDF EST, puissent travailler leurs dossiers correctement, tout en consultant les salariés ? Les employeurs ont fait le choix de professionnaliser les IRP. Hors de question pour la CGT qui a toujours revendiqué la proximité ! Comment demain les salariés pourront se faire représenter, accompagner, informer, si nous ne sommes plus présents ?

Cela va plus loin, disparition des locaux syndicaux territoriaux dans le projet, Art 9 «...une concertation locale, au niveau de chaque établissement, déterminera les moyens matériels avec notamment un bureau pour UN détaché permanent... »

Un contre-projet établi par le groupe de travail CGT, disponible sur notre site CGT Energies 77, a été élaboré et remis à la direction d'Enedis.

Les négociations sont toujours en cours et nous espérons qu'elles seront à la hauteur de l'enjeu au sein de notre entreprise.

Nous ne manquerons pas de vous informer sur les suites des négociations qui, selon la direction, doivent se terminer début Février 2019.

AFFAIRE A SUIVRE ...